

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

MORLET

VINCENT

Membre d EPCI/PICARDIE DES CHÂTEAUX/PRESIDENT

Élu(e) ou nommé(e) le : 11/07/2020

Déclaration déposée le : 28/05/2025 15:52:53

Renseignements personnels :

Date de naissance : 05/11/1965

Adresse : [REDACTED]

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : UGECAM HDF de 01/2020 à 12/2020 EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE	2020 : 33 089 € Net
Employeur : UGECAM HDF de 01/2021 à 12/2021 EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE	2021 : 32 274 € Net
Employeur : UGECAM HDF de 01/2022 à 12/2022 EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE	2022 : 24 659 € Net
Employeur : UGECAM HDF de 01/2023 à 12/2023 EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE	2023 : 35 020 € Net
Employeur : UGECAM HDF de 01/2024 à 12/2024 EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE	2024 : 35 662 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : APEI AISNE responsable de site ESAT

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
	Néant

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
MAIRE de 01/2020 à 12/2020 Commentaire : COMMUNE DE CRECY AU MONT	2020 : 3 567 € Net
MAIRE de 01/2021 à 12/2021	2021 : 3 679 € Net
MAIRE de 01/2022 à 12/2022	2022 : 3 745 € Net
MAIRE de 01/2023 à 12/2023	2023 : 3 707 € Net
MAIRE de 01/2024 à 12/2024	2024 : 3 660 € Net
président de 01/2020 à 12/2020 Commentaire : COMMUNAUTE DE COMMUNES PICARDIE DES CHATEAUX	2020 : 7 553 € Net
président de 01/2021 à 12/2021	2021 : 7 040 € Net
président de 01/2022 à 12/2022	2022 : 7 124 € Net
président de 01/2023 à 12/2023	2023 : 7 158 € Net
président de 01/2024 à 12/2024	2024 : 7 391 € Net

Observations

Je soussigné VINCENT MORLET certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 28/05/2025 15:52:53

Signature : VINCENT MORLET